



Prochain Comité de quartier du Coteau le 15 octobre à 20h30 au groupe Scolaire du Coteau, 36 rue des Vignes.

Compte rendu de la réunion du comité de quartier du 6 juin 2018

Pour la municipalité : **Camille Vielhescazes** (1^{er} adjoint) et **Robert Orusco** (conseiller municipal référent), **Jean Paul Notte** (Chargé de mission prévention / Sécurité)

- **Présentation et Echanges avec les habitants :**

Un tour de présentation des habitants présents et nombreux sujets ont tourné autour de la circulation sur le Coteau, le stationnement et la verbalisation.

- **Rue de Lunain** : le stationnement et la circulation de la rue de Lunain ont été soulevés une fois de plus. Il a été noté un rendez-vous sur site en présence d'élus, de riverains et des animateurs du comité de quartier en date du 15 juin 2018. Un compte rendu de cette réunion est sur le blog.
- **Circulation, stationnement, PV sur le Coteau** : les riverains ont évoqué des problèmes de sécurité (véhicule circulant sur le trottoir rue du Coteau), ainsi qu'une campagne de verbalisation excessive sur une grande partie du quartier du Coteau (en particulier rue du Coteau et rue des Vignes, où jusqu'à présent il existait une tolérance de stationnement sur la voie).

Un rendez-vous entre Mme la Maire et le commissaire du Kremlin Bicêtre a été organisé afin d'obtenir un peu de souplesse et de compréhension à l'égard des habitants.

La réforme du stationnement permettra de mettre en place les marquages au sol et la mise à jour des panneaux de signalisation, rue du Coteau notamment.

Nb : Pour ceux des résidents concernés (rue du Coteau, rue des Vignes) qui ont pu être verbalisés à plusieurs reprises, pour la même infraction, en un intervalle très court, il est suggéré de contester ces amendes en exposant la situation (plusieurs amendes en 2 / 3 jours), il est probable que ce recours soit entendu et que la verbalisation puisse alors être éventuellement ramenée au règlement d'une seule amende (sur les 2 ou 4 émises).

- **Rue Émile Zola** : Les demandes ont été à nouveau notées concernant la circulation, les panneaux de signalisation, le coussin berlinois. La mairie prévoit de faire un passage et voir les possibilités.
- **Avenue Léon Blum (vers l'Hay-les Roses)** : L'enfouissement des réseaux (lignes) semble en attente, il est demandé quand est-il prévu.
- **Passage des Hautes Bruyères sous l'autoroute A6** : Il est évoqué la possibilité d'ouvrir une circulation Cachan / Villejuif (Cité des Hautes Bruyères), via le passage sous l'autoroute A6.
Ce passage est actuellement fermé et restera fermé au public le temps de la durée des travaux, pour des raisons de sécurité et pour laisser circuler les camions chargés de déblais. A suivre.
- **Travaux du Grand Paris** :
 - autour du 131 – 135 bd de la Vanne, proche des travaux du Grand Paris, les riverains ont fait remonter les nuisances aussi bien physiques (importantes vibrations causant des dégâts à certaines habitations), que sonores (Bruits divers, sur une plage horaire très étendue : 6h / 22h).
Il a été prévu de réunir les partenaires de la SGP, les usagers en présence des élus et permettre à la ville d'accompagner les démarches diverses.
- **Projets immobiliers**
 - **Projet Sier / Harmand** : Un compromis est possible entre promoteurs et requérants. Diminution de la hauteur prévue en abaissant le parking.
L'entrée se ferait sur la rue Étienne Dolet et la sortie sur Félix Chopin pour fluidifier et sécuriser la circulation. Au niveau stationnement : 1 parking prévu par logement. A suivre.

➤ **Ex ZAC du Coteau- Saussaies : *Intervention*** du représentant de la mairie

A hauteur du 228 avenue Gabriel Péri, il est prévu dans un futur proche une zone d'activité des Saussaies

Sous l'égide de la métropole du Grand Paris, ce projet fait partie de la seconde édition d'Inventons la métropole du Grand (30 nouveaux projets). Le recueil des candidatures et lancement du concours se fait dans le courant du mois de juillet 2018. Le lauréat et son projet sera présenté en Mai 2019 sur un aménagement d'une surface de 13 000 m².

• **Jardins partagés :**

1^{er} jardin partagé cultivé depuis 2012 par une quinzaine d'habitants rue de la fontaine couverte et le terrain est mis à disposition par la ville.

Pour les personnes intéressées, il est recommandé de prendre les informations sur le site de jardins partagés (<https://jardinspartagesdecachan.jimdo.com/>).

Le 2^{ème} terrain qui se trouve en dérivation du Loing et Lunain * Sentier de la Pitancerie n'est pas exploitable à ce jour en raison de la pollution du terrain. Il est nécessaire de faire un apport d'un mètre de hauteur de terre sur toute la surface ou faire des cultures hors sol en bac. Le budget est conséquent et sera voté au conseil municipal en septembre ou décembre

La conclusion du comité d'administration : cette activité a un fort impact sur le plan social, permet les rencontres, entre habitants. La communication est importante.

• **Aménagements circulation**

➤ **Vélib** : une zone de stationnement est prévue sur le Coteau (sur le boulevard de la Vanne entre l'avenue Léon Blum et la rue des Saussaies), des vélos assistés seront mis également à disposition.

• **Convivialité du printemps : Chasse aux poissons**

Le 8 avril, le comité de quartier a organisé au jardin du Panorama la chasse aux poissons. Toujours autant de participants, soleil et bonne humeur au rendez-vous.

Pour votre information !

La diffusion des comptes rendus papier va s'arrêter

Si vous souhaitez continuer à les recevoir, nous vous proposons de nous communiquer votre adresse e-mail à l'adresse suivante coqcot@gmail.com. Ainsi, nous ne manquerons pas de vous envoyer les comptes rendus et les invitations pour venir assister à votre Comité de quartier.

Pour rappel : les comptes rendus sont également accessibles sur la page dédiée au comité de quartier du site de la ville : <http://www.ville-cachan.fr/cachan-citoyenne/comite-de-quartier/278-quartier-coteau> ou sur notre blog : www.cdq-coteau-cachan.fr

Toutefois, si vous ne disposez pas d'une adresse mail, n'hésitez pas à nous le signaler en nous renvoyant le coupon complété ci-dessous à l'adresse suivante : [17 rue des Vignes](http://www.cdq-coteau-cachan.fr)

Faites nous part aussi de vos remarques, de vos suggestions.

Joindre une ou deux photos pour illustrer votre propos.

Nom Prénom Email

Adresse

Suggestions :

.....
